

# GRAVES PROPÓS

Il faut croire que le public commence tout de même à s'intéresser à l'économie politique, sur le point que faisait courir au pays la dévaluation du franc, m'ont valu une abondante correspondance. Il faut s'en féliciter tout en regrettant qu'au lendemain même de la guerre, l'opinion n'ait pas été suffisamment orientée vers un examen sérieux des conditions économiques nouvelles imposées par l'extraordinaire déséquilibre de la production et des échanges.

Et ce fut un des plus pénibles résultats du « bourrage de crâne » que d'avoir demandé l'impudence que devaient susciter ces conditions.

Il semble régulier des lettres que j'ai reçues que beaucoup de personnes ne se rendent pas compte de la situation exacte des conséquences que nous entraînent un dévalorisation continue de la monnaie et croient que le hisser du marchand de couteaux allemand est une amusante fiction dont heureusement, la réalisation n'est pas à craindre.

« Vous lui faites faire, m'écrivit un lecteur, des opérations tellement simples qu'après avoir suivi votre démonstration, j'ai été obligé de conclure que tous les commerçants allemands s'y font facilement. En est-il ainsi ? Vous ne le croyez pas je suppose et je dois vous avouer qu'un résultat que j'ai été amené à penser que vous aviez tort.

« Je crois fort que vous avez omis de songer, dans votre exposé à un facteur important du commerce qui s'appelle le Crédit. « Crédit est mort », me direz-vous. Non il n'est pas si éteint qu'il paraît. Il existe toujours, il existe toujours pour les commerçants et je doute beaucoup que les établissements de crédit ou d'escompte que sont les banques n'existent plus.

« Donc, si nous revenons à notre Fritz, nous devons, dans notre démonstration, à l'achète une certaine quantité de couteaux pour 10000 francs qui paie au plus tôt par traite fin de mois et que son fournisseur escompte. Pendant ce laps de temps il aura envoyé sa marchandise à son marchand et repassé à plus fortes commandes et ainsi de suite de sorte qu'il aura gagné de l'argent et même il me semble qu'au moment de la stabilisation de la monnaie il se trouverait dans une situation autrement difficile car alors viendrait la mévente et toutes ses conséquences ; ne vendant point, ses frais généraux viendraient grever son prix de revient qui ira sans cesse en augmentant et notre Fritz verrait ses affaires péricliter. Allez raison ? Et si j'ai raison j'ajoute comme conclusion que l'inflation ne rétrécit pas les richesses d'un pays mais qu'elle en change le caractère et la situation du négociant, détruit le salarié et le rentier qui subit une contribution involontaire de son capital pour les besoins du trésor ».

Ces justes observations élargissent évidemment le débat. L'avis de mon lecteur me paraît très intéressant et je voudrais en donner un aperçu à nos lecteurs. Je voudrais en donner un aperçu à nos lecteurs. Je voudrais en donner un aperçu à nos lecteurs.

Mon correspondant estime que notre Fritz pouvait échapper à son destin en faisant usage du Crédit, c'est-à-dire à l'escompte bancaire. Le malheur c'est qu'au moment où la baisse de la devise se répercute sur son affaire, il a vu en Allemagne, le Crédit bancaire n'existe plus et si les Banques continuent d'exister, c'est pour se livrer, comme je le dirai plus loin à de terribles autres opérations. Vous devez bien admettre que notre Fritz ne se sent pas des imbéciles et qu'il ne veut pas, par pure philanthropie, escompter pour un dollar une traite de 125000 francs alors qu'ils deviennent des couteaux à 1000 francs par pièce au moment de l'encassement, les 125000 francs ne vaudront plus que le dixième d'un dollar. La chute du mark, de 1921 à 1923 a été, en effet, de tels écart que le dollar qui valait 100000 francs en fin août 1923, en valait 160000 en fin septembre pour atteindre 4200 milliards de francs le 20 novembre 1923, c'est à dire que le mark était pratiquement égal à zéro.

« Notre Fritz n'en sommes pas là, bien sûr, et le Crédit n'est pas mort comme le dit mon correspondant, mais il était commerçant il aurait pu déjà, l'insécurité des prix, gérer considérablement les transactions à terme. Mais où je me trompe, il n'est pas l'observateur, c'est quand on me dit que « tous les commerçants allemands n'ont pas fait faillite ». C'est bien évident et j'ajoute même qu'il n'est pas si facile de faire faillite, surtout quand on a de énormes fortunes. Seulement pour les industriels et les commerçants allemands l'a été aux

dépens de gens qu'on prend affligement de voir dans les rues, je veux dire les Américains et les Anglais.

C'est ici le moment de dire ce que faisaient les banques allemandes, tandis que la chute du mark tendait à rendre pratiquement les opérations d'escompte.

Pendant la période de dévaluation monétaire, les banquiers allemands ont été presque exclusivement occupés à opérer des transferts de devises, en vue de constituer pour leurs clients, sur les places d'Amsterdam, de Londres ou de New-York — et ceci d'ailleurs en violation du Traité de Versailles.

Je ne pense pas que nos amis et alliés soient disposés à les remplacer par des balloons de France, le jour où ceux-ci suivraient l'exemple du « Revue du Nord ».

« Par conséquent je suis plus que jamais fondé à dire que si jamais le malheur voulait que notre monnaie soit précipitée dans l'abîme quelle soit, nous ne devons pas nous laisser aller à l'optimisme, mais nous devons nous occuper de la situation économique de notre pays, en vue de la stabilisation de la monnaie et de la prospérité de nos citoyens. Et c'est une tâche qui ne peut être accomplie que par un gouvernement qui ait le courage de prendre des décisions difficiles, et qui ait le pouvoir de les exécuter. »

« Et ce que je dis ici n'est pas du tout, comme un lecteur me l'a écrit, un « film pour la propagande en faveur de la souscription volontaire ». C'est une vérité que je vous l'assure, à penser au Cinéma.

E. VERMEERSCH.

## L'attitude socialiste en présence du Gouvernement

### DES MOTIONS VOTÉES DANS LE VAR ET LE PUY DE DOME, LA DÉFINITION

Au Congrès de la Fédération départementale du Puy-de-Dôme, le 17 mai, les délégués ont voté les résolutions suivantes :

« Le Parti ne pourra donner son concours qu'à un Gouvernement résolu à s'appuyer avant tout sur des éléments radicaux et socialistes, et à réaliser une politique économique, sociale et internationale, une politique de hardiesse et de paix. »

« Le Parti, s'il ne voit pas se reconstituer une majorité où les gauches renouvellent leur coalition et où il puisse se trouver sans échec, se décide à entrer dans l'opposition, et se réserve le droit de réviser cette attitude générale d'abstention. Si le Gouvernement actuel fait place à un Gouvernement nouveau, le soutien du Parti est assuré à un Gouvernement constitué en vue d'une politique vigoureuse. »

### DEUX ORDRES DU JOUR RADICAUX SOCIALISTES

La Commission exécutive de la Fédération radicale et radical-socialiste de Seine-et-Oise a adopté à la majorité, l'ordre du jour suivant :

« La Commission exécutive, fidèle aux décisions du Congrès de Nice, affirme son attachement à la politique d'union de toutes les forces de démocratie et adresse au Président de la République, au Ministre de l'Intérieur, et à tous les députés radicaux et socialistes, les félicitations de sa Commission exécutive. »

« Elle appelle notamment la nécessité du rétablissement immédiat du scrutin d'arrondissement et du vote des assurances sociales. Elle affirme que le rétablissement indispensable des finances françaises par une politique d'économie, d'austérité et de justice fiscale, est ce que la France ne soit, en aucun cas, tenue de verser à ses alliés plus qu'elle ne reçoive de l'Allemagne. »

« Unanimité, le deuxième ordre du jour suivant a été voté :

« La Commission exécutive fait confiance au Président et aux parlementaires adhérents au parti pour défendre devant le pays la doctrine et le programme du parti radical-socialiste, tels qu'ils ont été définis dans son congrès. »

« Elle appelle notamment la nécessité du rétablissement immédiat du scrutin d'arrondissement et du vote des assurances sociales. Elle affirme que le rétablissement indispensable des finances françaises par une politique d'économie, d'austérité et de justice fiscale, est ce que la France ne soit, en aucun cas, tenue de verser à ses alliés plus qu'elle ne reçoive de l'Allemagne. »

## Pour sauver le Franc

# NOTRE SOUSCRIPTION pour la Contribution volontaire

Actuellement : HUIT LISTES = 98.392 fr. 49

Les envois de fonds ou de valeurs devront être recommandés à l'adresse du « Réveil du Nord », 136 bis, rue de Paris, Lille (Souscription pour la Contribution Volontaire). Nous remercions très respectueusement les envois effectués dans d'autres conditions. Les envois devront être accompagnés du bulletin ci-dessous, indiquant les noms, adresses, etc., des souscripteurs ou d'un pseudonyme.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION à la Contribution volontaire

Nom \_\_\_\_\_  
Prénoms \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Montant de la Souscription \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

Pour les personnes qui désirent consulter notre règlement, voir les numéros de notre journal du 19 au 23 avril.

### LA LIAISON DES TROUPES FRANCO-ESPAGNOLES AU MAROC

Dimanche, dans le secteur d'Adjdjir, les troupes espagnoles ont repris leur progression. Elles ont occupé à 10 h. 15, la totalité des hauteurs de Mérahba, brisant la forte résistance de l'ennemi, qui a abandonné une quarantaine de tués, avec leurs armements, six mitrailleurs, un dépôt de munitions et un abondant matériel de guerre.

### POUR DISTRAIRE LES SOLDATS AU MAROC

En présence du maréchal Pétain à son lieu à Paris, la présentation par le colonel Roland, d'un des groupes mobiles que le maréchal a fait organiser pour la distraction et la détente des troupes au Maroc.

Ces groupes, grâce à une bonne volonté de tous, ont pu s'organiser très rapidement et comprennent : un cinéma avec générateur de lumière, un radiola avec haut-parleur puissant, un gramophone avec de nombreux disques, un appareil de photographie avec tout ce qui est nécessaire pour faire le portrait des militaires qui pourront ainsi en envoyer chez eux.

### UN NOUVEAU DRAPEAU ALLEMAND

Le chancelier Luther a eu un entretien avec le président Hindenburg, sur un Conseil des ministres s'est tenu en longue séance.

Il a été décidé que Hindenburg écrirait une lettre au gouvernement le priant de préparer une solution constitutionnelle à la question du drapeau sur la base d'une fusion des deux pavillons.

## LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

### NOUVEAUX DON

La classe de 3e A du Lycée Louis Legendre, soit 38 élèves, répondant au chaleureux appel de son professeur, M. Dupouey, a réuni une somme de 1200 francs pour le relèvement du franc. Dans cette classe, le jeune fils d'une veuve de guerre peu aisée, qui désire conserver l'anonymat, a brisé sa tirelire et versé les 20 francs de sa contribution, toute sa petite fortune pour la France.

« A AVESES. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

### UNE CATASTROPHE DANS UNE USINE ALLEMANDE

Un grave accident s'est produit hier matin, dans les usines métallurgiques de la mine Phoenix, à Ruhrort.

Pour des raisons encore inconnues, le toit de deux ateliers où se trouvent les machines à laminer a été effondré, ensevelissant un certain nombre d'ouvriers.

Jusqu'à présent, on signale à tués et un trentaine de blessés, plus ou moins grièvement.

### HABITATIONS A BON MARCHÉ DANS LE NORD

Le Conseil d'Administration de l'Office départemental des Habitations à bon marché, s'est réuni en séance ordinaire, mercredi hier à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. l'abbé Letrière, vice-président.

Le président M. Davaine, sénateur du Nord, exprime son regret que l'indisposition s'était fait excuser.

Etaient également présents : MM. Dewisme, ordonnateur ; Couteaux, secrétaire général ; Balaux, Bourdon, Dewarvin, Falépin, Petit, Fleury, administrateurs.

Le crédit immobilier de Lille propose. — Le Conseil a pris connaissance des excellentes réalisations obtenues dans la gestion par la Société de crédit immobilier de Lille dont le compte profits et pertes fait ressortir un bénéfice de 325.346 fr. 99 dont 23.206 fr. 22 en rapport des bénéfices de 1924.

En outre, la société a tenu une assemblée générale extraordinaire le 17 mars 1926 pour ratifier conformément à la loi une augmentation de capital de 1.450.000 francs.

Cette augmentation est fournie par la somme de 567.500 francs par un versement de 200 francs par tête de souscripteur et par la somme de 887.500 francs par la souscription de 6 industriels, désireux d'augmenter leur foyer familial et d'améliorer les conditions d'existence de leur famille.

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

### AU CONGRÈS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

La dixième séance du Congrès des allocations familiales, ouvert à Marseille, a été consacrée à l'étude de rapports, notamment sur les initiatives des caisses de compensation en matière de logement, par M. Dufour, de l'Association Familiale d'Armentières, et l'après-midi sur la situation ouvrière, par le colonel Guillemin, de la Caisse des Allocations Familiales de Lyon. Les conclusions de cette dernière étude sont particulièrement intéressantes. Les chiffres présentés ont permis de constater que, en ce qui concerne les familles, il est résulté pour elles une amélioration des conditions d'existence, puisqu'elles viennent de plus en plus aux Caisses de compensation.

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

## Comment supprimer la fraude ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Certes, nous n'envisageons pas l'instauration d'une telle Société. Toutefois, comme il a été question, à différentes occasions, de passer la main à des entreprises plus ou moins américaines, nous nous tournons vers M. le Ministre des Finances, et nous lui faisons, en manière de suggestion :

« Ne pourriez-vous pas vous entendre avec les Gouvernements et les producteurs vobins pour que la culture du tabac, de même que la circulation des tabacs en feuilles, coupés ou préparés, soient réglementés minutieusement. Vous passeriez en même temps marché pour des stocks à déterminer. Il est à craindre par une opération d'ordre économique, aussi avantageuse pour nos voisins que pour nous-mêmes, en ce sens, d'une part, que les fabricants de tabacs belges ou allemands, certains de placer leur marchandise, seraient d'être tentés par l'idée de la faire entrer chez nous en contrebande ; d'autre part, que la quantité inouïe de tabac étranger que l'on fume actuellement malgré les rigueurs du fisc, continuerait à être consommée, mais sous un contrôle effectif, et avec un bénéfice que l'Etat ne manquerait pas de réaliser (1). Nous n'ignorons pas, M. le Ministre, que vous ne contrôleriez de la part des services compétents une résistance contre laquelle vous risqueriez de succomber, parce qu'on vous sortirait un tas de raisonnements et d'objections dont nous ne sommes pas temps de Colbert ou bien portant l'école de piller des anciens Fermiers Généraux. La Douane, la Régie, les Manufactures, devraient séparer leur manière de voir. Et vous seriez pour le moins réduit à l'impuissance. »

« A moins que, parmi les hommes d'élite qui vous entourent, il en soit qui, rompent avec notre réglementation complexe, ne s'attaquent résolument à l'élaboration du programme que nous ébauchons aujourd'hui. »

C'est ce que nous souhaitons. Il s'agit, à notre sens, d'une opération commerciale d'entreprise destinée non seulement à ramener quelque peu les caisses du Trésor, mais aussi à alléger notre budget du poids que représente le traitement de plusieurs milliers de douaniers que l'on pourrait utiliser sous d'autres formes. Enfin, les barrières qui enlaidissent toute la frontière du Nord disparaîtraient et ainsi effaçerait cette impression pénible que l'on a, en traversant la frontière, d'entrer dans une France qui se défend contre son allié, la Belgique. A. NYS.

(1) Le kilog de tabac belge se vend actuellement entre 5 et 10 francs chez les fabricants.

### Le Congrès du Comité régional des Huissiers du ressort de la Cour d'Appel de Douai

Le dimanche 9 mai, à onze heures du matin, le Palais de Justice d'ARRAS, a eu lieu le Congrès annuel du Comité Régional des Huissiers du ressort de la Cour d'Appel de Douai, sous la présidence de M. Bernard, huissier à Cambrai, président du Comité. Nombreux étaient venus les huissiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour participer à ce congrès.

M. Lavigne, huissier à Viry-en-Artois, syndic président de la Communauté des Huissiers de l'Arrondissement d'Arras, a présenté les souhaits de bienvenue à ses confrères présents à la réunion, il parla des services rendus et de ceux qu'il attendait de la Commission, ainsi que du dévouement particulier apporté à la cause corporative par M. Belpomme, huissier à Château-Thierry, président honoraire du Comité des Huissiers de France ; M. Baijart, ancien huissier à Lens, président honoraire du Comité régional ; Leslé, vice-président honoraire du Comité des Huissiers de France ; M. Bernard, président, exposa ensuite les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, et fut applaudi par un renouvellement général des membres de la Commission du dit Comité régional.

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

### Le Congrès du Comité régional des Huissiers du ressort de la Cour d'Appel de Douai

Le dimanche 9 mai, à onze heures du matin, le Palais de Justice d'ARRAS, a eu lieu le Congrès annuel du Comité Régional des Huissiers du ressort de la Cour d'Appel de Douai, sous la présidence de M. Bernard, huissier à Cambrai, président du Comité. Nombreux étaient venus les huissiers des départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour participer à ce congrès.

M. Lavigne, huissier à Viry-en-Artois, syndic président de la Communauté des Huissiers de l'Arrondissement d'Arras, a présenté les souhaits de bienvenue à ses confrères présents à la réunion, il parla des services rendus et de ceux qu'il attendait de la Commission, ainsi que du dévouement particulier apporté à la cause corporative par M. Belpomme, huissier à Château-Thierry, président honoraire du Comité des Huissiers de France ; M. Baijart, ancien huissier à Lens, président honoraire du Comité régional ; Leslé, vice-président honoraire du Comité des Huissiers de France ; M. Bernard, président, exposa ensuite les différentes questions inscrites à l'ordre du jour, et fut applaudi par un renouvellement général des membres de la Commission du dit Comité régional.

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

« A BESANCON. — Au cours de sa réunion du samedi 3 mai, le Conseil Municipal d'Avèses a voté à titre de contribution volontaire, une somme de 5.000 francs à prélever sur ses dommages de guerre. »

« A BOULOGNE-SUR-MER. — La société des Volontaires de 1917-18 et de 1914-15 Groupe de Boulogne, a décidé d'adresser au Maréchal Joffre, président du Comité National, la somme de 300 francs comme contribution volontaire. »

## La grève générale en Angleterre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Une déclaration des Trade-Unions

Le Congrès des Trade-Unions, dans une réponse au discours de M. Baldwin, radiodiffusé, dit notamment :

« Nous avons constamment déclaré qu'à notre avis une reprise des négociations doit avoir lieu en revenant à la position telle qu'elle se présentait il y a un vendredi huit jours, avant que le premier ministre rompe les négociations. »

« Si les négociations doivent être reprises, il appartient au premier ministre de déclarer clairement que les grèves de l'industrie des propriétaires de charbonnages doivent être annulées en même temps que l'ordre de grève générale. »

« Le Congrès des Trade-Unions a affirmé à nouveau que la grève générale n'est pas une attaque contre la Constitution, mais une lutte purement industrielle. Le Congrès a refusé de nombreuses offres d'arrangements d'assistance financière, comme il a déjà refusé celles venant de Russie, afin de convaincre le public qu'il ne poursuit pas des buts révolutionnaires. »

### Pour l'application des décisions prises à Ostende

La Fédération nationale des syndicats maritimes a décidé la réunion d'un congrès qui aura lieu à Ostende, le 15 mai prochain, en vue de communiquer à toutes les sections fédérées de leur ressort les instructions suivantes, en ce qui concerne la grève des ouvriers anglais : « Les bureaux fédérés de ces fédérations doivent tout spécialement attirer l'attention des maritimes sur les décisions qui ont été prises à la réunion d'Ostende, et concernant plus particulièrement les maritimes du commerce et les dockers. »

« Ils les invitent d'une part, à faire savoir aux maritimes chômeurs qu'ils ne doivent pas embarquer, si l'embarquement est offert, sans avoir obtenu l'assentiment des bureaux fédérés ; et d'autre part, en vue d'apporter aux maritimes anglais tout le concours possible : les bureaux fédérés invitent les maritimes français à refuser de partir sur les navires français chargés de charbon à destination d'Angleterre. »

Pour les dockers, ils doivent refuser tout travail ; et de chargement de charbon à destination des navires français ; et de déchargement de charbon à bord des navires anglais ainsi qu'il est de toutes les matières alimentaires. »

« Les bureaux fédérés espèrent que cet appel sera entendu et respecté par tous. »

Le Secrétaire général : VIGNAUD  
Le Secrétaire général : EHLERS

### Des tonnes de légumes pourissent à Boulogne

On relate une enquête faite à Boulogne, ces derniers temps. On dit notamment que des tonnes de légumes pourissent à Boulogne et que pour maintenir les cours des denrées on les jette à la mer.

« De nombreux wagons chargés de pommes de terre, wagons destinés à destination de la Belgique, se trouvent en gare de Boulogne. Le 20 novembre, 89 wagons de pommes de terre furent versés le 2 mai, 73 le 3, 18 le 4, 59 le 5, 104 le 6, 40 le 8, 77 le 9, 35 le 10, 36 le 11, 36 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 104 le 18, 104 le 19, 104 le 20, 104 le 21, 104 le 22, 104 le 23, 104 le 24, 104 le 25, 104 le 26, 104 le 27, 104 le 28, 104 le 29, 104 le 30, 104 le 31, 104 le 1er, 104 le 2, 104 le 3, 104 le 4, 104 le 5, 104 le 6, 104 le 7, 104 le 8, 104 le 9, 104 le 10, 104 le 11, 104 le 12, 104 le 13, 104 le 14, 104 le 15, 104 le 16, 104 le 17, 10